



Signataires : Yves Magnin, Sébastien Desfayes, Patricia Bidaux, François Erard, Thierry Arn, Souheil Sayegh, Jacques Blondin, Jean-Marc Guinchard, Daniel Sormanni, Skender Salihi, Danièle Magnin, Masha Alimi

Date de dépôt : 3 octobre 2023

Proposition de motion

En découdre avec le moustique tigre

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- l'accélération exponentielle de la colonisation de notre canton par le moustique tigre depuis 2019 ;
- l'absence actuelle de mesures adéquates et coordonnées pour l'endiguer ;
- les risques pour la santé et les désagréments des piqûres du moustique tigre tant pour la population que pour nos visiteurs,

invite le Conseil d'Etat

- à mettre en place une task force contre le moustique tigre ;
- à présenter un projet de loi aux fins d'une lutte coordonnée et efficace contre le moustique tigre.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Des piqûres par dizaines au beau milieu de la journée, voilà le quotidien de nombreux Genevois dont le responsable est le *Aedes albopictus* ou *Stegomyia albopicta*, plus communément appelé le moustique tigre.

Originaire d'Asie du Sud-Est, durant les 30 dernières années, il s'est propagé dans le monde entier. En Amérique du Nord, il s'est adapté à des zones climatiques plus froides. Il s'est implanté sur le pourtour méditerranéen et est en pleine expansion en Europe¹. La cause principale de son expansion géographique réside dans la globalisation des transports de plantes et de pneus usagés dans lesquels les moustiques voyagent clandestinement.

Il a été découvert dans notre canton en 2019 à Lancy et, depuis, colonise nos communes au point que notre inspecteur de la faune, Gottlieb Dandliker, et les spécialistes estiment qu'il sera présent sur tout notre territoire d'ici deux ou trois ans². Le professeur honoraire Daniel Cherix, département d'écologie et d'évolution de l'Université de Lausanne, estime que la situation genevoise s'est dégradée très rapidement pour devenir particulièrement inquiétante en raison d'une « *prise en charge trop tardive de ce problème* ». Thônex affiche par exemple le taux de signalisation de la présence du moustique tigre le plus élevé de Suisse³...

Les risques pour la santé, même s'ils restent en l'état marginaux, ne sont pas négligeables puisque le moustique tigre peut représenter le vecteur de diverses maladies exotiques dont la dengue, le zika ou le chikungunya, maladies redoutées⁴. Le risque existe que nous devions faire face à une épidémie locale⁵. En 2022, la France a connu 66 cas de dengue liés aux moustiques tigres « autochtones »⁶.

Agressif, diurne et grégaire, le moustique tigre peut piquer plusieurs fois de suite la même personne. Il se déplace peu et peut se regrouper en nuées.

¹ <https://eu.biogents.com/aedes-albopictus-moustique-tigre/?lang=fr>

² www.tdg.ch/espece-invasive-les-moustiques-tigres-envahissent-geneve-250168878882

³ *idem*

⁴ <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/dengue-and-severe-dengue>

⁵ www.ge.ch/moustique-tigre/pourquoi-lutter-gene-enjeux-sanitaires

⁶ www.liberation.fr/societe/sante/ce-nest-pas-le-nombre-de-cas-qui-est-inquietant-cest-la-tendance-portee-par-le-moustique-tigre-la-dengue-bat-des-records-en-france-20230712_UCZBIARPJFAPZHQT4TVK45SEA/

Notre inspecteur de la faune estime que « *cela va également devenir un problème au niveau touristique car les quais seront bientôt touchés* »⁷.

La lutte doit s'organiser à l'instar du canton du Tessin qui apparaît comme pionnier en la matière en Suisse⁸. Tous les acteurs de notre cité sont concernés, privés, locataires, propriétaires, communes, canton, etc., car l'importance est d'éviter de laisser de l'eau stagner, que ce soit dans des soucoupes, dessous de pots, sur des bâches de piscine ou des réservoirs de récupération d'eau de pluie, etc., afin que ce moustique ne puisse se multiplier. Les bouches d'évacuation d'eau (bouches d'égout) avec leur eau stagnante et leur environnement minéral sont autant de « *pondoirs parfaits pour les moustiques tigres* » que les services de l'office cantonal de l'agriculture et de la nature tentent de traiter, travail colossal⁹.

L'absence de base légale représente toutefois un handicap majeur, car ces actions ne peuvent se réaliser que sur une base volontaire des communes et des privés.

Si, dans le canton de Vaud, les autorités donnent des directives générales et les communes les appliquent, tel n'est pas le cas à Genève et le professeur Cherix considère qu'il « *est donc vraiment urgent que ce canton légifère à ce sujet !* »¹⁰.

Touchant plusieurs strates et départements de notre canton, cette matière nécessite la mise en place d'une task force afin d'assurer notamment la coopération entre les différents acteurs, à l'instar des autorités européennes¹¹.

Pour toutes ces raisons, nous vous invitons, Mesdames les députées et Messieurs les députés, à réserver un bon accueil à la présente proposition de motion.

⁷ www.tdg.ch/espece-invasive-les-moustiques-tigres-envahissent-geneve-250168878882

⁸ www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/biodiversite/dossiers/une-nouvelle-methode-pour-combattre-le-moustique-tigre.html

⁹ www.tdg.ch/espece-invasive-les-moustiques-tigres-envahissent-geneve-250168878882

¹⁰ *idem*

¹¹ www.rue89strasbourg.com/une-task-force-europeenne-contre-le-moustique-tigre-dans-le-bassin-rhenan-138575